

Image not found or type unknown



Problème Chauffage local commercial

Par **Orel1987**, le **10/02/2020** à **23:10**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un local commercial depuis octobre 2019.

je viens d'apprendre que le chauffage ne joue plus son rôle dans un des radiateurs du local.

Le locataire m'impose de faire venir un chauffagiste pour régler le problème.

Pour information, il s'agit d'une copropriété avec environ 16 appartements + 2 locaux commerciaux.

Le mode de chauffage est collectif au gaz.

Ma question est de savoir qui doit payer la facture de réparation.

La copropriété ? Le bailleur ? (Moi-même) ou le locataire ?

Merci pour vos lumières !